

● Débouchés

Le technicien supérieur Economiste de la Construction évolue, soit dans les petites et moyennes entreprises, soit dans de grandes entreprises du bâtiment ou des administrations.

Ce technicien supérieur peut travailler dans un cabinet d'architecte ou d'économiste de la construction, un bureau d'ingénierie, un cabinet d'assurances ou une administration. Il peut également exercer son activité à titre libéral.

● À qui s'adresse la formation

Ouverte à tous les bacheliers



Le technicien titulaire du BTS EEC intervient à tous les stades du projet de construction. Il réalise les premières études sur la base des moyens à mettre en œuvre et détermine si le projet est financièrement réalisable. En parallèle, il mène plusieurs actions : description technique des ouvrages, établissement de l'offre de prix de l'entreprise de bâtiment ou de travaux publics. En cours de travaux, il aide au maintien de l'engagement initial en assurant un contrôle financier de la réalisation; il dresse des états de situation, procède à des révisions de prix et à l'analyse des résultats du chantier.



● Mission principale

Le Brevet de Technicien Supérieur «Etude et Economie de la Construction» forme des spécialistes de la prescription et de l'estimation des ouvrages de bâtiment et de voiries ou de réseaux, ainsi que du suivi économique des projets, tant au niveau de la conception que de la réalisation. Au cours de ses activités professionnelles, sous l'autorité de sa hiérarchie, le titulaire du BTS EEC sera amené à intervenir à tous les stades d'un projet, dans le respect de la déontologie professionnelle. On recense sept grandes familles de missions.

- Étude de faisabilité
- Programmation
- Étude de conception
- Travaux
- Gestion de patrimoine
- Action commerciale
- Communication

La formation permet d'aborder tous les aspects d'un projet de construction du domaine du bâtiment. Les spécialistes assurent également le suivi économique des projets tant au niveau de conception que de la réalisation.

